

Compte-rendu affiché à l'école du Breuil

Et transmis au représentant de l'état

Conseil d'Administration - Séance du 18 mars 2022

Compte-rendu sommaire de séance – votes

Le conseil d'administration de la régie personnalisée de l'école du Breuil s'est réuni en visio-conférence le vendredi 18 mars, sous la présidence de M Christophe NAJDOVSKI et de Mme Afaf GABELOTAUD.

Convocation a été adressée par le président du conseil d'administration à chacun des membres du conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article 8.1 des statuts de la régie personnalisée adoptés.

→ Membres présents à la séance :

Représentants du Conseil de Paris :

M. Christophe NAJDOVSKI (Président)
Mme Afaf GABELOTAUD
Mme Douchka MARKOVIC
Mme Chloé SAGASPE

Personnalités qualifiées

M. Nicolas DURAND-DESTROY (AAEE)
M. Jean-Pierre GUENEAU (HORTIS)
Mme Sophie REVEL-MOUROZ (UNEP)
M. Gilles TRYSTRAM (AGROPARISTECH)

Représentant des apprenants

M. Oscar GENRE
M. Maxime PERROT

→ Membres absents ayant donné pouvoir :

Représentants du Conseil de Paris :

Mme Pénélope KOMITES, à Mme Afaf GABELOTAUD
Mme Marie Christine LEMARDELEY, à Christophe NAJDOVSKI
Mme Audrey PULVAR à Mme Chloé SAGASPE

Personnalités qualifiées

Mme Anouck BARCAT à M. Gilles TRYSTRAM
M. Marc LOISELEUR (Représentant des Maîtres d'apprentissage) à M. Jean-Pierre GUENEAU.

→ Membres absents :

Représentants du Conseil de Paris :

Mme Valérie MONTANDON

Une feuille d'émargement globale (présents et pouvoirs) sera envoyée pour signature au Président.



Le Conseil d'Administration est constitué de 17 membres.

Constatation du quorum à 10 membres présents.

Le nombre de présents et représentés étaient de 14 (dont 4 pouvoirs) au début de la séance et à partir du point 5, 16 présents et représentés (dont 5 pouvoirs).

Le Président du Conseil d'Administration ouvre la séance à 14h17.

Chloé SAGASPE est désignée secrétaire de séance par les membres du Conseil d'Administration.

II- Examen des points portés à l'ODJ présentés

1 – Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 26 janvier 2022.

Observations/amendements : néant

Votes

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Points 2 - Approbation du compte de gestion 2021

Observations/amendements : néant.

Votes

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 3 - Approbation du compte administratif

Observations/amendements : néant.

Votes

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 4 - Affectation des résultats

Observations/amendements : néant.

Votes

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 5 - Approbation du budget primitif 2022

Observations/amendements : arrivée de M. TRYSTRAM détenteur d'un pouvoir.

Votes

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 6 – Grilles tarifaires formations adultes

Observations/amendements : néant.

Votes

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 7 - Fixation des rémunérations dans le cadre des vacances assurées par des formateurs

Observations/amendements : néant.

Votes

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 8 - Fixation des rémunérations dans le cadre des vacances assurées par les agents d'accueil de surveillance et d'accueil

Observations/amendements : néant.

Votes

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Point 9 – Convention ECT

Observations/amendements : néant.

Votes

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président annonce la clôture de séance à 15h45.

Le 18 mars 2022

M. Christophe NAJDOVSKI
Président du Conseil d'Administration
De l'Ecole du Breuil

